

CONVENTION COLLECTIVE DES SOCIÉTÉS D'ÉCONOMIE MIXTE D'AUTOROUTES

1er juin 1979

TABLE DES MATIÈRES

TITRE I - Dispositions générales

Article 1 : Champ d'application ;

Article 2 : Durée - Dénonciation – Révision

Article 3 : Conciliation

Article 4 : Avantages acquis

Article 5 : Adhésions nouvelles

Article 6 : Liberté d'opinion et droits syndicaux

Article 7 : Exercice des droits syndicaux

Article 8 : Délégués du personnel

Article 9 : Comité d'entreprise

Article 10 : Heures de délégation

TITRE II - Conclusion - Modification du contrat de travail

Article 11 : Créations - Vacances de postes - Engagement provisoire

Article 12 : Période d'essai

Article 13 : Engagement définitif - Délivrance et modification du contrat de travail

Article 14 : Formation professionnelle

Article 15 : Promotion - Changement d'échelle

Article 16 : Mutation à l'intérieur d'une société-Mise à disposition - Transfert à une autre société

Article 17 : Déplacements - Missions - Changement de résidence

TITRE III - Conditions d'exécution du contrat de travail

Article 18 : Conditions générales de travail - Discipline - Règlement intérieur

Article 19 : Durée du travail

Article 20 : Absences

Article 21 : Accidents du travail - Maladies professionnelles - Contre-indications médicales

Article 22 : Hygiène et sécurité - Services Médicaux du Travail

TITRE IV - Congés, suspension du Contrat de travail

Article 23 : Congé annuel payé

Article 24 : Absences exceptionnelles pour événements de famille

Article 25 : Congés sans solde

Article 26 : Jours fériés

Article 27 : Maladie, accident de vie privée

Article 28 : Accident du travail - Maladie professionnelle

Article 29 : Maternité

Article 30 : Congé postnatal - Congés parentale d'éducation

Article 31 : Service national et périodes militaires

TITRE V - Rémunération

Article 32 : Définition et classification des emplois

Article 33 : Détermination de la rémunération

Article 34 : Eléments du traitement

Article 35 : Le salaire de base

Article 36 : Majorations pour heures supplémentaires

Article 37 : Majorations pour conditions de travail particulières

Article 38 : Majorations

Article 39 : Service disponible : astreintes et permanences

Article 40 : Indemnité de panier

Article 41 : Indemnité d'éloignement

Article 42 : Prime de gestion et treizième mois

Article 43 : Affectation temporaire - Changement d'emploi

Article 44 : Ancienneté

Article 45 : Avancement

Article 46 : Médaille du travail

TITRE VI - Rupture du contrat de travail

Article 47 : Licenciement et démission

Article 48 : Licenciement collectif

Article 49 : Délai de congés(préavis)

Article 50 : Indemnité de licenciement

Article 51 : Départ à la retraite

Article 52 : Indemnité de départ à la retraite

TITRE VII - Régime complémentaire – Prévoyance

Article 53 : Régime complémentaire de retraite et de prévoyance

TITRE VIII - Auxiliaires intermittents

Article 54 : Auxiliaires intermittents

Article 54 bis - Agents saisonniers

TITRE IX - Dispositions particulières aux fonctionnaires détachés

Article 55 : Fonctionnaires détachés

Article 56 : Recrutement des fonctionnaires détachés

Article 57 ; Causes d'expiration du contrat

Article 58 : Congés de maladie du fonctionnaire détachés

Article 59 : Régime de retraite des fonctionnaires détachés

TITRE X - Date d'effet - Dépôt – Diffusion

Article 60 : Date d'effet

Article 61 : Publicité

Avenants

Avenant n°1

Avenant n°2

Avenant n°3

Avenant n°4